



fuite d'eau suite à un compteur mal installé

Par **Nathalie973**, le 11/12/2012 à 20:57

Bonjour,

Je suis nouvellement locataire. Je viens de recevoir ma première facture d'eau et celle-ci est faramineuse. Je me suis renseignée auprès de mon fournisseur d'eau et celui-ci me mentionne que ma facture est sensiblement la même que celle du précédent locataire. Il me conseille toutefois de vérifier si je n'ai pas de fuites d'eau après le compteur.

Je vérifie et je me rends compte que le compteur est mal installé, hors c'est mon fournisseur qui l'a installé (il y a deux ans). Existe-t-il un recours possible car je trouve anormal de payer une facture d'un montant disproportionné alors que l'erreur vient de mon fournisseur ?

Merci pour vos réponse